Environnement bancaire et financier

ECB1014-NCOX_NA

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
3	**36 h**

PRÉREQUIS	CO-REQUIS
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique de Namur	Sylvie Delwiche	Marie-France FORAIN	Marie-France FORAIN Caroline VALLAEYS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IEN-Comptabilité	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B1.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Comptabilité en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

● Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

● Comprendre les problématiques de son client, de l'entreprise et de son environnement

Compétences génériques liées aux enjeux des transitions

● Identifier une ou plusieurs situations problématiques relatives aux enjeux de la transition (sensibilisation)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

● D'identifier les différentes formes de placement (bancaire ou autres) pour un particulier ou une entreprise, de préciser leurs caractéristiques, leurs avantages/inconvénients et de calculer le rendement

● Comprendre, expliquer et utiliser la terminologie et les notions de base en assurances-vie en tant que placement

● Analyser les contrats d'assurances-vie, résoudre des cas pratiques simples sur base des textes légaux

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette unité d'enseignement vise à donner à l'étudiant les bases nécessaires pour comprendre et analyser les principaux produits bancaires et d'assurance destinés aux particuliers et aux entreprises. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'identifier les différentes formes de placement, bancaires ou autres. Il apprendra également à maîtriser la terminologie et les notions de base des assurances-vie, à analyser des contrats d'assurance-vie et à résoudre des cas pratiques simples sur base des textes légaux, notamment la loi du 4 avril 2014 relative aux assurances. Une attention particulière est portée à l'interprétation des caractéristiques d'une obligation. L'UE mobilise ainsi les acquis transversaux de communication professionnelle et d'analyse systémique des problématiques du client, de l'entreprise et de son environnement. Aucun prérequis ni corequis spécifique n'est mentionné pour cette UE, qui se positionne comme une introduction aux mécanismes bancaires et assurantiels dans le cursus de comptabilité.

CONTENU

● Introduction

● Produits bancaires (à revenus fixes et variables), fonds bancaires

• Actions et obligations

● Analyse du contrat d'assurance-vie (loi du 4 avril 2014 relative aux assurances)

● Description des grands principes d'assurance-vie : branche 21, 23, 44

● Cas pratiques (mises en situation)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

www.fsma.be

www.trends.be

www.echo.be

www.bnb.be

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACON1014 — Environnement bancaire et financier	Syllabus obligatoire placé sur MOODLE à compléter par l'étudiant lors des diverses séances de cours Les différents textes de loi placés sur MOODLE (à imprimer en version papier pour les examens) non annotés ● Les divers documents et exercices placés sur MOODLE ● Les textes de loi et divers sites internet

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACON1014 — Environnement bancaire et financier	36 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACON1014 — Environnement bancaire et financier	Cours en présentiel (cours magistraux) : exposés, lectures, utilisation de textes de loi, étude de cas pratiques (mises en situation) et exercices pratiques Travail personnel : syllabus à compléter par les notes prises par l'étudiant lors des diverses séances, lectures d'articles de presse, écoutes de vidéos ou préparation d'exercices.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE alimente le profil de compétences du bachelier en développant des compétences transversales (esprit critique, communication professionnelle, compréhension du contexte économique et juridique) qui sous-tendent l'exercice autonome et responsable de la profession comptable.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE repose sur une seule activité d'apprentissage, « Banque, finances et assurances », qui pèse pour 100% de l'évaluation. Cette activité est elle-même évaluée par un examen écrit unique portant sur l'ensemble de la matière, avec une pondération totale de 100 points répartis à parts égales entre la partie Banque (50 points) et la partie Assurances (50 points). L'examen se déroule en présentiel, et l'étudiant doit disposer de tous ses textes de loi non annotés ainsi que d'une calculatrice de type Collège. En seconde session, l'ensemble de la matière de l'UE fait à nouveau partie de l'évaluation, sans dispense partielle. Au final, la note de l'UE correspond directement au résultat de cet examen écrit intégré, l'UE pesant pour une pondération-jury de 60 et 3 crédits ECTS.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation

ACON1014 — Environnement bancaire et financier	Session Juin : Examens — Examen écrit sur l'ensemble de la matière (Banque & Assurances), pondération : 100% Deuxième session : Examens — Examen écrit sur l'ensemble de la matière (Banque & Assurances), pondération : 100% *Pondération en % par rapport au total. L'examen écrit aura lieu en présentiel. Pondération de l'UE : total des points 100, répartis-en - Banque (50 points) - Assurances (50 points). En 2e session, toute la matière de l'UE fait partie de l'évaluation. Obligation d'être en possession de tous ses textes de loi non annotés ainsi que d'une calculatrice type Collège. Langue d'évaluation : français.*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.